

Jean-Baptiste Andrault, de Saint-Sauvant à Melle, en passant par Saint-Domingue...

Une belle ascension sociale

Fils et petit-fils de notaires originaires de Saint-Sauvant, Jean-Baptiste Andrault voit le jour le 11 juin 1743, neuvième enfant d'une fratrie qui comptera sept garçons et trois filles. Après des études de droit, il rejoint en 1765 son frère Gabriel installé à Saint-Domingue depuis plus de dix ans. Nombreux sont les Poitevins qui y sont partis chercher fortune. Gabriel, notaire et propriétaire d'une caféière située au nord de Port-au-Prince dans les mornes de Fond-Baptiste lui vante l'île et ses richesses. Jean-Baptiste devient alors surveillant de la plantation jusqu'au décès de Gabriel en 1770. Tout naturellement, la décision de reprendre le flambeau s'impose au jeune homme qui rentre annoncer la nouvelle à sa famille.

Son séjour en métropole s'éternise quelque peu... Le cœur à ses raisons ! L'avenir semble radieux : un beau mariage en 1775 à Nantes avec Anne-Louise Vallot, fille de riches négociants, le retour dans l'île où il acquiert une charge de notaire, la gestion de la vente du café en France organisée par ses beaux-parents... Mais, une série de décès assombrit la vie de Jean-Baptiste Andrault : son fils Philippe à peine âgé d'un an, sa femme à la santé fragile en 1778... Il se retrouve alors seul avec sa fille Pauline née en 1777. Profondément touché mais également découragé par la mauvaise gestion de la caféière pendant son absence, il voit ses dettes s'alourdir; ce qui ne l'empêche pas d'acquiescer en 1779 la caféière Testu, à deux heures de marche de Fond-Baptiste. Fin gestionnaire, le voici, notaire, propriétaire, planteur et esclavagiste. Si l'on ne connaît pas la superficie de sa plantation, l'on sait qu'il s'y trouve quelques 170 esclaves pour y travailler. En 1784, il vend son étude et se fait nommer notaire honoraire – le premier à Saint-Domingue - ce qui fait qu'il est exempté de la milice.

Il n'oublie pas pour autant sa terre natale et pense à l'avenir de sa fille... Il revient vers Saint-Sauvant avec plusieurs objectifs : présenter Pauline à sa famille, l'inscrire dans un couvent à Poitiers, soigner sa vue déficiente et acquiescer une propriété. Il demande alors à son ami, Jacques Briault, notaire à la Mothe-Saint-Héray de lui trouver un "bien de campagne" car, dit-il : *"cet objet a beaucoup d'attraits pour moi. Je suis habitué à respirer un air libre et de l'être moi-même. La ville ne me serait supportable qu'autant que j'y aurais des occupations."*

C'est ainsi qu'au printemps 1787, il s'installe au Logis du Petit-Bois à Saint-Martin-lès-Melle, propriété à laquelle s'ajoutent les métairies de Mairé (Périgné), de la Mouline (Celles-sur-Belle), d'Étrochon (Saint-Romans) ainsi que la borderie de la Torserie (Mazières-sur-Béronne) et quelques pièces de terre situées sur Melle. Pauline au couvent, il part en cure dans les Pyrénées. Quelques mois plus tard, ses objectifs atteints, il programme son retour à Saint-Domingue; pourtant, s'il ne parle plus de ses yeux, sa santé n'est pas des meilleures : *"De misérables fièvres m'ont*

assommé. J'en ai encore un petit reste et avale une forte portion de quinine tous les jours". L'hiver 1788-89 est très froid, la famine s'installe et un vent de révolte ourdit...

Au cœur des révolutions...

Il est bientôt pris dans l'agitation politique du moment et participe activement le 2 mars 1789, à la rédaction du cahier de doléances, plaintes et remontrances dans la salle du prieuré de Saint-Martin-lès-Melle. A la fin de la séance, il faut désigner ceux qui se rendront à l'Assemblée de la province du Poitou pour l'élection des Etats-Généraux. Elu Député suppléant de l'Ordre du Tiers de la sénéchaussée de Poitiers, au titre de bourgeois, il prête serment - aux côtés entres autres, de l'abbé Jallet, curé de Chérigné et de M. d'Abbaye, président du tribunal de Melle.

Il assume loyalement cette nouvelle charge, se rendant aux diverses assemblées qui laissent présager un grand bouleversement... Ainsi, un décret du 26 février 1790 détermine une nouvelle configuration géographique : l'Assemblée Nationale Constituante voulait, par là, faire disparaître les anciennes provinces dont les noms signifiaient privilèges et inégalités. La France se divise maintenant en 83 départements tandis que la province du Poitou est partagée en trois, ce qui signe le 4 mars 1790, la naissance officielle des départements des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne. Jean-Baptiste Andrault et MM. d'Abbaye et de Brémont sont nommés Commissaires du Roi et se voient confier la lourde tâche de mettre en place l'administration de ce tout nouveau département. Ce dernier est divisé en 6 districts : Niort, Saint-Maixent, Melle, Parthenay, Thouars et Châtillon. La polémique s'installe autour de la nomination du chef-lieu du département : Niort, Parthenay ou Saint-Maixent. Il faudra l'intervention de l'Assemblée pour calmer le jeu en désignant officiellement Niort. Quelle injustice pour Saint-Maixent et Parthenay qui en garderont longtemps une profonde rancœur ! Les tensions apaisées, Jean-Baptiste Andrault s'en revient vers le Mellois...

Son implication politique ne va pas en rester là... En effet, selon la nouvelle organisation administrative, chaque district doit être géré par une assemblée de 12 membres. Le 9 août 1790, Jean-Baptiste Andrault est élu Président du District de Melle qui, après s'être réuni dans l'ancienne église des Capucins, siègera rue du Bourgneuf (aujourd'hui la Trésorerie). Quelque temps plus tard, en 1794, tandis qu'il est élu maire de Saint-Martin-lès-Melle, son gendre Pierre Andrault prend sa suite à la présidence du district de Melle.

Les courriers de Saint-Domingue ramènent de bien mauvaises nouvelles : une météo pluvieuse entraîne une médiocre qualité du café. Son neveu qui en assure la gérance lui annonce que la situation est catastrophique... Jean-Baptiste Andrault décide alors d'investir davantage dans le Mellois; le discours de l'abbé Jallet

devant l'Assemblée Nationale arrive à point nommé : *"Les biens de l'Eglise appartiennent à la Nation. Aussi, je me prononce pour leur vente immédiate"*. Jean-Baptiste Andrault se tient prêt à en acheter le maximum. Le voilà bientôt propriétaire d'une dizaine de fermes, de parcelles de bois et de terres situées sur les communes de Melle, Saint-Martin, Saint-Romans, Périgné, Verrines et Celles.

Pauline qui ne souhaite pas retourner à Saint-Domingue demande son émancipation, chose faite le 20 septembre 1791. Agée de 14 ans, elle peut désormais jouir de la fortune de sa mère. Jeune fille semblant bien déterminée à décider seule de sa vie future, elle épouse le 18 mai 1793 son cousin germain, Pierre Andrault; ce, malgré les réticences de ses grands-parents maternels. Le jeune couple s'installe au Logis du Petit-Bois tandis que Jean-Baptiste Andrault prend ses quartiers à Melle, dans la maison qu'il a achetée en 1792 à M. de Villedon, rue du Bourgneuf.

Une situation explosive

L'atmosphère est loin d'être sereine. La Révolution n'a pas apporté la paix tant attendue et l'époque s'avère aussi troublée outre-atlantique. Du côté des plantations, la révolte gronde, Toussaint Louverture en porte-drapeau : *"Mon nom s'est fait connaître jusqu'à vous. J'ai entrepris la vengeance de ma race. Je veux que la liberté et l'égalité règnent à Saint-Domingue. Je travaille à les faire exister. Unissez-vous frères, déracinez avec moi l'arbre de l'esclavage."*

Le mécontentement de nos paysans grandit : *"Les marchés ne sont presque plus approvisionnés, les nombreuses réquisitions augmentent de plus en plus la disette des grains... Il est à craindre qu'à l'avenir il ne se trouvera pas du tout de grains dans les marchés."* Les années suivantes, la situation est tout aussi éprouvante : la farine, les souliers, les chevaux, les fourrages et le chanvre sont réquisitionnés pour l'armée républicaine. De plus en plus de miséreux n'ont plus rien à se mettre sous la dent si bien que le district de Melle et son président ordonnent : *"Réquisitions de grains pour le marché de Melle pour donner aux indigents pour déposer aux magasins de Chaillé. Des réquisitions de bourdaine et de cendres à déposer au magasin de Melle, qui se trouve être l'église Saint-Pierre"*. La bourdaine et les cendres servent à faire du charbon pour les poudres.

L'inquiétude de Jean-Baptiste Andrault est palpable à mesure que les courriers de son neveu Bernard lui parviennent. Est-ce une prise de conscience d'un temps révolu, une réflexion sur les préceptes de la révolution qui amènent Jean-Baptiste Andrault à réfléchir sur le passé et surtout sur l'avenir, toujours est-il qu'il écrit à son neveu : *"Les blancs seront-ils assez raisonnables pour admettre les gens de couleur à voter comme citoyens actifs ?"*

Au mois de juin 1795, l'atelier de Fond-Baptiste s'est insurgé. Il n'est plus resté un seul esclave sur l'habitation. Un an plus tard, les cases de caféière sont incendiées. En 1796, au vu des dépenses considérables que leur coûte l'occupation de l'île, les Anglais décident de séquestrer toutes les plantations des colons absents. Fond-Baptiste et la Colline ne sont pas épargnées et sont mises en adjudication après en avoir dressé l'inventaire des esclaves. Jean-Baptiste Andrault n'en saura pas plus sur la situation de "son" île. Il décède le 3 mai 1798 dans sa maison de la rue du Bourgneuf. Bien longtemps, il avait pensé terminer ses jours à Saint-Domingue, mais l'Histoire d'un côté et de l'autre de l'Atlantique lui avait écrit d'autres pages...

Les listes ont la parole - expression libre - les listes ont la parole - expression libre - les listes ont la parole

Le nouveau conseil municipal est composé d'élus issus des trois listes candidates. Conformément à la loi, les trois listes s'exprimeront librement dans votre bulletin municipal. C'est une nouveauté, qui ne devrait en rien en changer l'esprit, "Vivre à Melle" restera un journal municipal non partisan au service de la ville et de ses habitants.

Liste "Agir pour Melle"

Liste de la Majorité municipale

Bien qu'il soit difficile de tirer un bilan de six mois de mandature, parce que l'action publique demande du temps et ne peut être que conduite à long terme, les premières réalisations permettent de donner une idée des priorités municipales.

Avec la réfection des toilettes de l'école maternelle Jacques Prévert, la mise en place des garderies le mercredi matin au Simplot (*une pour les enfants de la maternelle et l'autre pour ceux du primaire*), la réalisation de la piste d'athlétisme et le lancement du "pass'sport", c'est le choix de l'avenir qui est fait : améliorer le cadre de vie des enfants ; permettre à ceux dont les parents travaillent, d'être accueillis au mieux ; encourager à la pratique sportive par une aide directe au financement des cotisations et développer les équipements sportifs, la majorité municipale traduit, dans les faits, son engagement à améliorer l'épanouissement des enfants de Melle et leur réussite scolaire.

Avec le réaménagement de la circulation place de la poste, la création d'un cheminement protégé du centre vers l'école Jules Ferry, la mise en sécurité de l'entrée de l'école Sainte-Marie et de la rue du Pinier, en vue des travaux du collège, c'est un autre vaste chantier auquel la municipalité s'est attaqué. Il s'agit d'améliorer la sécurité de tous et de repenser la circulation et les déplacements pour permettre une cohabitation harmonieuse des différents modes de déplacements.

Chantier difficile qui entraînera obligatoirement un changement dans les habitudes de chacun d'entre nous, c'est pourquoi nous ne procéderons que de façon pragmatique, par étape et en concertation.

Chantier difficile mais indispensable pour améliorer la qualité de vie et rendre la ville accessible à tous.

Chantier dont le succès dépend aussi et surtout du comportement citoyen de chacun d'entre nous : accepter de faire quelques pas plutôt que de stationner sur les trottoirs ou dans des endroits gênants ; accepter de perdre quelques secondes et rouler moins vite ; permettre à tout un chacun de stationner en centre ville en respectant la zone bleue etc. Les conflits d'intérêts, les "bonnes raisons" de chacun d'entre nous sont au cœur de ce dossier.

Chantier permanent et collectif qui ne peut être conduit que dans le dialogue, l'écoute de l'autre et le sens de l'intérêt général.

Une Energie Nouvelle pour Melle

(Michel BOUCHET, Delphine LOURDEZ, Patrice BAUDRY)

Un article du dernier Vivre à Melle relatait les événements concernant la nouvelle organisation scolaire. Nous pensions comme beaucoup de Mellois que la semaine de quatre jours et demi allait être finalement adoptée pour nos écoles. Après le conseil d'école du 1^{er} septembre, la décision finale a été favorable à la semaine de 4 jours. Une majorité de parents était plutôt favorable à la semaine de 4 jours et demi au mois de juin ; le vote du mois de Septembre a inversé la tendance. Comment un tel retournement est possible ? Les arguments exposés aux parents par M. le Maire étaient-ils toujours bien choisis ?...

En matière de sports, nous sommes satisfaits de la mise en place du "Passport de 30€" dont la généralisation à toutes les classes et la communication au forum des associations de l'OSCAM a largement été impulsée par nous. Par contre, nous ne notons actuellement aucun travail sur la réalisation d'une école de découverte des sports, mais nous ne doutons pas que ce projet sera évoqué en commission sport.

En matière d'urbanisme, nous nous réjouissons de la mise en place de quelques bornes vélos. Par contre, nous nous étonnons de la façon dont a été annoncé dans le Vivre à Melle l'essai du nouveau sens de circulation Place de la Poste. En effet, cette idée a été proposée en commission par des citoyens issus du collectif "Energie nouvelle" mais cette proposition (*puisque les commissions n'ont pas de rôle décisionnaire*), n'a pas été présentée en Conseil municipal avant d'être annoncée dans le bulletin municipal.

Faire mieux que ce que la règle vous impose, c'est respecter les femmes et les hommes qui malgré ce qui les oppose participent activement à l'émergence d'idées que tout le monde finit par adopter.

Notre réflexion collective continue, nous continuons à travailler ensemble avec tous les membres de notre liste qui ont décidément une énergie perpétuellement renouvelée.

www.mellois2008.com

Liste Melle, Ensemble Changeons !

A quoi sert "l'opposition de gauche" ?

A les observer au cours des 5 derniers conseils municipaux, c'est une question qui nous taraude. Pendant la campagne, on allait voir ce qu'on allait voir : ils avaient quasiment gagné, allaient tout révolutionner, détenaient LE projet pour Melle; une bande de potes 'super sympas' prêts à gérer la ville. La liste officielle de gauche étaient des traitres à la cause, pas assez à gauche, pas assez 'purs'... Celle de droite, nous, incarnait forcément le conservatisme réactionnaire le plus insoutenable pour ces belles âmes baignant dans le politiquement correct. Et pourtant... Au conseil, la belle posture de campagne de la "gauche forcément sympa" a déjà fait *pschitt* ! Incapables de se positionner politiquement, votant avec la majorité municipale à 100%, tout en ayant une attitude très politicienne et une animosité très personnalisée ; zéro proposition d'amélioration des projets présentés, zéro avis sur rien : le silence ou parfois des remarques très 'café du commerce' et toujours 'à côté de la plaque'. Et pourtant il y aurait matière pour eux... Ils agissent comme si le conseil municipal était une AG d'asso autogérée... c'est pourtant bien une assemblée politique.

Pour notre part, si notre groupe a soutenu le projet Pass'Sport pour les jeunes Mellois, un projet de bon sens, nous avons en revanche voté contre la garantie de financement d'une vingtaine de logements HLM supplémentaires : 40% de logements sociaux à Melle, c'est déjà n'importe quoi ! Il faut développer le parc locatif privé, collectif ou individuel. Et travailler dur au développement économique de notre ville en dégageant du foncier partout où c'est possible : nous soutiendrons et participerons à toutes les initiatives qui iront dans ce sens; sinon après le déséquilibre démographique et sociologique, s'amplifieront les difficultés économiques et donc sociales.

Au fait, nous avons la réponse à la toute première question : à rien.

Olivier UBEDA, Lilianne VACHER, Michel BERNARD

Conseillers municipaux de Melle - Groupe Droite, Centre et Indépendants.

www.olivierubeda.fr